



Compte rendu de la séance du 28 mars 2023

Secrétaire de la séance: Jérôme AUBRY

Ordre du jour:

taxe locale 2023
affouages 2023-2024
devis
question diverses

Délibérations du conseil:

TAXE LOCALE 2023 (DE 007 2023)

Le quorum étant atteint le maire ouvre la séance à 20h00.

Le maire explique aux conseillers municipaux que la taxe d'habitation est toujours en vigueur, mais uniquement pour les résidences secondaires et les logements vacants.

Il convient donc de décider le taux de celle-ci pour 2023.

Le Maire propose de reprendre le taux des années antérieures, soit 6,68%.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les conseillers municipaux approuvent le taux de 6,68% pour la taxe d'habitation 2023, en complément des taxes locales votées lors de la séance du conseil municipal du 8 février 2023, délibération N° DE_002_2023.

AFFOUAGES 2023-2024 (DE 008 2023)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal de HERBEUVILLE,

Afin de satisfaire les besoins en bois de chauffage des habitants de la commune, selon l'article L-243 alinéas 1 - 2 - 3 du Code Forestier :

Décide la délivrance des produits reconnus en qualité "bois de chauffage", des tiges reconnues en qualité "bois d'oeuvre" provenant des parcelles 15.

L'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité des 3 garants désignés ci-dessous, selon l'article L-241.16 du Code Forestier :

1. Gilbert SAINTIGNON,
2. Michel DAL ARMALINA,
3. Jarno VAN DE VEN

Le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 31/10/2024

DEVIS (DE 009 2023)

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité les devis suivants :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE DE LA COTE :

* Devis accepté pour un montant de 2 971.20€ TTC, en faveur de l'entreprise VERDUN et fils, pour travaux supplémentaires.

* Devis accepté pour un montant de 2 662.24€ TTC, en faveur du SIWEEP pour l'éclairage public.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE COMBRES :

* Devis accepté pour un montant de 8 506.58€ TTC en faveur du SIWEEP pour compléter l'éclairage public dans cette rue et améliorer la sécurité des piétons.

FEUX D'ARTIFICE 2023 :

* Devis accepté pour un montant de 2 130.00€ TTC en faveur de la société PYROTECH à l'occasion des festivités de la fête nationale.

REPARATION CLOCHE DE L'EGLISE :

* Devis accepté pour un montant de 1 763.10€ TTC en faveur de l'entreprise BODET pour la réparation du moteur de la cloche 2.